

Commission du Service Civil.—Loi sur le Service Civil, 1918, 8-9 Geo. V, c. 12, amendée par 10 Geo. V, c. 10; 10-11 Geo. V, c. 41; 11-12 Geo. V, c. 22; 15-16 Geo. V, c. 35; Loi des Retraites dans le Service Civil, 10-11 Geo. V, c. 67, amendée par 11-12 Geo. V, c. 49; 11-12 Geo. V, c. 39; 13-14 Geo. V, c. 65. Loi des Pensions dans le Service Civil de 1924, 14-15 Geo. V, c. 69, amendée par 15-16 Geo. V, c. 36.

Douanes et Accise.—Tarif douanier; douanes; navigation (en partie); Maladies infectieuses et contagieuses des animaux (en partie); Insectes et Fléaux destructeurs (en partie); Exportations; Droits d'Auteur (en partie); Pétrole et Naphte; Revenu de l'Intérieur; Revenu Spécial de Guerre, 1915; Impôt sur le Revenu, 1917.

Affaires extérieures.—Le rôle et les attributions de ce département sont définis par la Loi du Département des Affaires extérieures, 1912 (2 Geo. V, c. 22) et par la Loi sur le Traité des eaux limitrophes internationales, 1911 (1-2 Geo. V, c. 28) telle qu'amendée par le statut du 3 avril 1914 (4 Geo. V, c. 5).

Finances.—Ministère des Finances et Trésorerie; Crédits; Retraites et Pensions de retraite; Imprévues; Revenu consolidé et Vérification de Comptes; Circulation monétaire; Hôtel des Monnaies d'Ottawa; Billets du Dominion; Subsidés provinciaux; Banques; Banques d'Epargne; Caisse de Petite Economie; Caisses Populaires de Québec; Lettres de Change; Intérêt; Loi sur le Revenu spécial de Guerre, 1915 et amendements (en partie); Loi de Finance; Loi concernant la Commission d'embellissement d'Ottawa.

Santé Publique.—Loi de la Quarantaine (74); Loi de l'Hygiène aux Travaux Publics (135); Loi de la Lèpre (136); Loi de la Navigation (marins malades ou en détresse) (113); Loi sur les Médicaments Brevetés (7-8 Ed. VII, c. 56). Loi sur l'Opium et les Narcotiques; loi concernant les Denrées alimentaires et les Drogues; loi concernant le Miel; loi concernant les Produits de l'Erable.

Immigration.—Loi et règlements sur l'immigration, 1910, avec amendements; Loi et règlements sur l'immigration chinoise, 1923.

Affaires Indiennes.—Loi sur les Indiens, de 1906, et ses amendements.

Assurance.—Loi sur l'assurance de 1917 et ses amendements; Loi sur les Compagnies de Prêt, de 1914, et ses amendements; Loi sur les Compagnies de Fiducie, de 1914, et ses amendements.

Intérieur.—Ministère de l'Intérieur; Terres domaniales; Arpentage des Terres domaniales; Parcs et Réserves forestières; Irrigation; Zone des chemins de fer; Eaux de la zone des chemins de fer; Yukon; Opérations minières dans les placers du Yukon; Forces hydrauliques du Dominion; Titres de propriété; Le gibier du Nord-Ouest; Les territoires du Nord-Ouest; Terres de l'armée et de la marine; Assèchement; Graines de Semences; Convention relative aux oiseaux migrateurs. Dispositions supplémentaires concernant le Manitoba. Loi de la voirie dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Justice.—Ministère de la Justice (21); Solliciteur général (22); Territoires du Nord-Ouest (62); Yukon (63); Police Fédérale (92); Juges (138); Cour Suprême (139); Cour de l'Echiquier (140); Amirauté (141); Pétition de Droits (142); Code Criminel (146); Pénitenciers (147); Prisons et Maisons de Correction (148); Identification des Criminels (149); Libération conditionnelle (150); Criminels fugitifs (154); Extradition (155); Jeunes Délinquants (7-8 Ed. VII, c. 40); Faillites, 9-10 Geo. V, (c. 36).

Imprimeur du Roi et Contrôleur de la Papeterie.—Imprimerie nationale et Papeterie (80) (10 Geo. V, c. 27).

Travail.—Conciliation et Travail S.R.C. 1906, c. 96. Enquêtes sur les différends industriels (6-7 Ed. VII, 1907, c. 20); Résolution de la Chambre sur les Salaires Equitables; Coordination des bureaux de placement (8-9 Geo. V, c. 21); Enseignement technique (9-10 Geo. V, c. 73); Loi des Rentes Viagères sur l'Etat, 1908 (7-8 Ed. VII, c. 5.); Loi des Enquêtes sur les Coalitions, 1923, (13-14 Geo. V, c. 9).

Marine.—Ministère de la Marine et des Pêcheries; Discipline sur les vaisseaux du Gouvernement; Ports et Quais du Gouvernement; Navigation au Canada et amendements (6-7 Geo. V, c. 12 et 13); Protection des Eaux navigables; Port de Québec et Police Fluviale; Expédition des Bestiaux; Loi amendant la Loi des Commissaires du Havre de Vancouver (6-7 Geo. V, c. 9); Loi des Commissaires du havre de Saint-Jean; Loi des Avances au Havre de Vancouver, 1919; Loi fixant le taux d'intérêt sur les prêts consentis par Sa Majesté aux Commissaires des havres de Montréal et Québec; Loi amendant la Loi de la Navigation au Canada (Ventes et hypo-